AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0178
FR0010331421-FS0078

31 janvier 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INNATE PHARMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 janvier 2014, la société Wellington Management Company, LLP[1] (280 Congress Street, Boston, MA 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 janvier 2014, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société INNATE PHARMA et détenir, pour le compte desdits clients, 4 566 083 actions INNATE PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 9,98% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions INNATE PHARMA sur le marché.

[1] Société enregistrée comme « discretionary investment manager » selon la réglementation américaine.
[2] Sur la base d'un capital composé de 45 735 892 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.